

## Charte d'engagement Pédibus

### Année 2021 -2022

Le Pédibus est un ramassage scolaire qui se fait à pied pour aller à l'école, en empruntant un circuit déterminé.

Les enfants sont encadrés par des accompagnateurs (adultes bénévoles) qui les prennent en charge à l'arrêt préalablement défini sur la ligne du Pédibus à laquelle ils se sont inscrits.

Cette charte présente de façon précise les responsabilités de chacun des acteurs (personnes morales et physiques) engagées sur le Pédibus.

Elle présente notamment les responsabilités :

- des accompagnateurs
- des parents qui inscrivent leur(s) enfant(s),
- des enfants qui fréquentent le Pédibus,
- de la commune.

#### I. Fonctionnement du Pédibus :

##### I.1. Engagement des accompagnateurs de lignes de Pédibus :

Est considérée "accompagnateur", la personne qui mène le groupe suivant la ligne Pédibus jusqu'à l'école.

Les accompagnateurs, parents d'élèves ou autres adultes bénévoles, s'engagent sur les points suivants :

##### I.1.1. Confiance / Responsabilité :

L'accompagnateur s'engage à répondre à la confiance que placent en lui les parents, qui lui confient leur(s) enfant(s). Cependant, les parents restent seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s) pendant le trajet Pédibus.

##### I.1.2. Responsabilité / Engagement :

- En cas d'imprévu majeur le mettant dans impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, il s'engage à trouver un(e) remplaçant(e), parmi les accompagnateurs,
- Il accompagne les enfants jusqu'à l'école.

##### I.1.3. Accueil/ Sécurité

- Il porte le gilet de sécurité,
- Il arrive à l'heure au terminus, et emprunte toujours le circuit défini. Le Pédibus part à l'heure, il n'attend pas les retardataires et arrive à l'heure à l'école,
- Il prend en charge uniquement les enfants inscrits,
- Il instaure un climat de calme et de sécurité,
- Il respecte le code de la route et les obligations faites aux piétons,

- Il contrôle tout au long du parcours le nombre d'enfants,
- Il fait respecter les engagements aux enfants.

### **I.2. Les parents confiant leur(s) enfant(s) à un "Pédibus" s'engagent**

- À arriver en avance à l'arrêt pour ne pas faire attendre le groupe (le Pédibus ne peut pas attendre les retardataires),
- À s'assurer que l'enfant a bien pris le pédibus, et à prendre ses dispositions si l'enfant (en retard) a manqué le départ,
- À faire sensibiliser l'enfant pour qu'il respecte les consignes du (ou des) accompagnateur(s),
- À accepter la décision d'exclusion d'un enfant en cas de mauvaise conduite,
- À prévenir l'accompagnateur la veille ou le matin si l'enfant est absent.

### **I.3. Les enfants qui empruntent le "Pédibus" s'engagent**

- À porter le dispositif de sécurité,
- À arriver en avance à l'arrêt Pédibus pour ne pas le manquer,
- À respecter les consignes du (ou des) accompagnateur(s),
- À adopter un comportement permettant de garantir leur propre sécurité et celles des autres.

### **I.4. La commune s'engage**

- À valider les tracés des lignes Pédibus
- À communiquer les jours et horaires des lignes
- À fournir les équipements de sécurité

## **II. Inscription / Assurance**

L'inscription définitive d'un enfant n'est effective que lorsque les parents ont inscrit leur enfant.

L'accompagnateur reconnaît disposer d'une assurance Responsabilité Civile.

Les enfants sont aussi couverts par une assurance « responsabilité civile » (requise par l'école).

Les parents, sur le plan des assurances (responsabilité civile et accidents), gardent toutes leurs prérogatives.

Les enfants sont confiés au Pédibus comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Le Pédibus n'est pas un service rendu, mais un système d'entraide entre adultes bénévoles. Son bon fonctionnement est lié à l'implication de chacun.

Merci de prendre note de toutes ces informations et de compléter le talon ci-dessous

✂ \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) .....

Parents de l'enfant ..... en classe de .....

ou

Accompagnateur de la ligne PEDIBUS .....

déclare avoir pris connaissance de la présente charte et m'engage à la respecter.

Signature :